

magnifiques vieillards? Seraient-ils donc que la politique et l'éloquence réservent à leurs favoris le don de Jeunesse?"

On meurt cependant quelquefois en Europe comme en Amérique, quoique ce soit généralement un peu plus tard. Nous avons à enregistrer les décesses du grand poète Jasmin, qui a régné dans notre siècle la langue des troubadours; de l'amiral Romain-Dessossé, de M. Alexandre Vattemare, le célèbre mime qui fit tant de bruit dans ce pays avec son système d'échanges; de M. Moegard, secrétaire de l'Empereur; de M. Dayton, ambassadeur américain à Paris; du capitaine Speke, célèbre par ses découvertes toutes récentes dans l'intérieur de l'Afrique, et de Lord Spencer, religieux catholique, mieux connu sous le nom de *Father Ignatius*. Il ne doit pas être confondu avec le *Brother Ignatius*, fondateur d'un ordre de religieux protestants et dont les prédications font actuellement beaucoup de sensation en Angleterre.

Nous avons omis dans notre nécrologie précédente le juge en chef Taney, de la Cour Suprême des Etats-Unis, mort à plus de 80 ans et laissant une haute réputation de savoir, d'intégrité et d'habileté. Son nom fut cependant exposé aux insultes des fanatiques au sujet de sa décision dans l'affaire Dred Scott. M. Taney était catholique. Il est remplacé par l'ancien ministre des finances, M. Chase.

Puisque nous ne nous sommes point gênés pour médire de l'année qui s'en va, signalons un des bons résultats qu'elle nous laisse, c'est le développement et l'augmentation de la presse française en Canada. Deux nouvelles revues littéraires ont été fondées cette année, *La Revue Canadienne*, à Montréal, et *La Semaine*, à Québec; trois nouveaux journaux politiques ont paru dans nos districts ruraux, ce sont *Le Nord*, à Ste. Scholastique, chef-lieu du comté de Terrebonne; *Le Messager de Joliette*, à Joliette, et *Le Drapeau de Lévis*, dans la nouvelle ville de Lévis; le *Courrier d'Ottawa* est aussi ressuscité, et un journal quotidien, *La Presse*, qui s'est appelée ensuite *l'Union Nationale*, a été fondé à Montréal et a maintenant jusqu'à deux éditions par jour. Deux de nos plus anciens journaux, le *Journal de Québec* et *La Minerve*, sont aussi devenus quotidiens. La dernière de ces feuilles a maintenant une correspondance parisienne, et elle a fait un véritable tour de force en traduisant et publiant le matin, à son heure ordinaire, le message du Président, très-tard dans la nuit par le télégraphe et formant quatre colonnes d'un petit caractère, ce qui fait que ce document a pu être lu en français, à Montréal, en même temps qu'on le recevait à New-York.

Notre presse française est aujourd'hui très-nombreuse et les progrès qu'elle a faits sont vraiment étonnans. Nous avons huit publications périodiques dévouées aux sciences, à la littérature, à la religion, à l'instruction publique et à l'agriculture; seize journaux politiques et trois publications anglo-françaises, la *Gazette du Canada*, les *Décisions des Tribunaux* à Québec et le *Lower Canada Jurist* à Montréal, ce qui fait en tout 27 publications dans notre langue. A toutes et à nous mêmes nous souhaitons : *sagesse, utilité et prospérité!*

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

— M. le ministre de l'instruction publique vient d'inviter l'Académie des inscriptions et belles-lettres à lui faire connaître son opinion sur la convenance d'introduire la prononciation moderne dans l'enseignement de la langue grecque. L'Académie a nommé pour examiner la question une commission composée de MM. Brunet, de Presle, Dehéque, Alexandre et Rossignol. M. de Sauley, président du bureau, M. Egger, vice-président, et M. Guignault, secrétaire perpétuel, prendront également part aux délibérations de cette commission.—*Bulletin.*

— On écrit d'Honolulu, le 16 juillet 1864 :

"Partout où pénètre la civilisation, la langue française semble aujourd'hui un des éléments indispensables destinés à en faciliter les progrès, et depuis que les rapports de l'Europe avec les îles Hawaï sont devenus plus fréquents, il n'est pas sans intérêt de signaler l'extension qu'y prennent l'étude et l'usage de notre langue. Elle y est enseignée dans trois collèges : celui de Punahoa fondé par les missionnaires américains, celui d'Oahu qui appartient au gouvernement hawaïen, et plus particulièrement dans celui d'Ahuimanu, dirigé par la mission catholique. Les élèves appartiennent presque exclusivement aux familles indigènes, et le consul de France a pu récemment constater leur progrès, en assistant aux examens de fin d'année. Ces enfants, qui n'avaient encore ne comprenaient que l'idiome canaque, répètent maintenant avec intelligence et facilité des morceaux d'histoire et de littérature française. A l'occasion de cette fête scolaire, le directeur du collège, le R. P. Walsh, a rappelé, dans une touchante allocution, ce qu'avait fait la France pour propager les lumières dans ces contrées lointaines; il a signalé la sollicitude du gouvernement de l'Empereur pour la mission catholique aux îles Hawaï, et il a pu dire en toute vérité que le collège d'Ahuimanu, où de nombreux enfants trouvent aujourd'hui l'éducation religieuse en même temps qu'une instruction utile et sérieuse, était bien un collège français, puisque sans l'appui de la France il n'existerait pas."

— L'honorable ministre de l'instruction publique est infatigable, il ne reconnaît, pour lui, aucun temps de repos; son ardeur ne connaît pas de bornes, tant il a à cœur d'élever l'influence de l'administration qu'il dirige. L'opinion publique s'accorde à approuver les principaux actes accomplis par M. Duruy; en moins de deux années, on a vu des arrêtés réglementant, innovant ou modifiant les diverses ramifications de son administration: "Reconstitution de l'agrégation d'histoire, modification des programmes d'enseignement secondaire, fondation des concours provinciaux, sécurité de la position des professeurs sauvegardée par l'installation du jury, augmentation de traitement accordée aux instituteurs, réglementation des pensions de retraite..." M. Duruy s'est occupé de tout et de tous dans les limites du budget attribué à son ministère.

Une circulaire aux préfets, en date de la fin du mois dernier, annonce aux conseils généraux trois propositions nouvelles tendant à l'amélioration de l'enseignement primaire: Distribution de prix dans les écoles.—Fondation de prix en faveur des anciens élèves.—Établissement d'une école normale pour la préparation à l'enseignement spécial. Ces innovations sont encore à l'état de projet; elles sont soumises à l'adoption des conseils généraux, puisque les frais seront à la charge des budgets départementaux.

M. Duruy s'est probablement inspiré du discours si ferme et malhumeuré si véridique prononcé par M. le général Morin à la séance des cinq Académies. Dans son travail si conscient et si complet, le savant académicien ne néglige pas la vérité à la France: notre pays est bien véritablement au-dessous du niveau européen, quant à l'instruction primaire. En prenant pour base de statistique le nombre d'hommes de vingt ans appelés au recrutement ne sachant ni lire ni écrire sur 100, on arrive, pour les peuples d'Allemagne et la Suisse, aux chiffres suivants :

Bavière (1864).....	8
Prusse	3
Saxe (1817-18-51-52).....	16,5

La même statistique étant faite, en France, depuis 1828 jusqu'à 1862, on trouve :

1o Que sur 100 jeunes gens ayant vingt ans en 1828, 53 ne savaient ni lire ni écrire.

2o Qu'à l'époque de la promulgation de la loi de 1833, il y avait encore 46 p. 100 d'ignorants.

3o A la fin de 1862, il y avait encore 27 p. 100 de jeunes recrues ne sachant ni lire ni écrire.

Le budget de l'enseignement primaire a cependant singulièrement augmenté: de 100,000 francs qu'il était en 1829, il montait à 4,707,000 fr. pour 1861. Malgré l'établissement de nombreuses écoles, le savoir plus réel des maîtres, les efforts de l'administration, les populations des campagnes désertent l'école, méconnaissant la dignité du maître, lui refusent sa juste rémunération: ce dernier, limité dès lors au *minimum*, si faible, attribué par l'Etat, prend le *métier* en dégoût, et ne se sent pas l'énergie d'instruire ses administrés malgré eux. L'organisation de l'enseignement primaire est donc dans un cercle vicieux, puisque toutes les tentatives administratives ne peuvent surmonter cette déplorable moyenne de 27 p. 100 d'ignorants absolus en France.

M. le général Morin a discuté dans son discours académique toutes les données de la question, il a montré l'influence de l'*Education primaire obligatoire et libre*; il a montré comment dans les pays où cette loi est en vigueur, on imposait aux familles le tribut scolaire.

On doit donc se féliciter de voir M. Duruy prendre à cœur les observations si pénibles faites par l'illustre directeur du Conservatoire des arts et métiers, et chercher, par l'appui des récompenses, à relever l'enseignement donné dans les écoles primaires. Les solennités présidées par de hauts personnages appartenant au département, les prix cantonaux, etc., constituent-ils des remèdes bien efficaces? Il ne faut pas s'illusionner, ce n'est qu'un système très-anodin; le véritable et seul à invoquer est pressenti par tous ceux qui ont lu le discours que nous avons cité.

Arrivons à la troisième proposition faite par M. Duruy aux conseils généraux: l'établissement d'une école normale spéciale. Les termes de la lettre sont un peu vagues; mais l'idée semble bien arrêtée dans l'esprit de S. Ex. M. le ministre, vu qu'il ne demande aux conseils qu'un appui financier et nullement un avis. Il s'agirait d'établir un concours annuel entre les meilleurs élèves des écoles normales primaires de tous les départements, et de choisir parmi eux un certain nombre de sujets qui recevraient, soutenus matériellement par leurs départements, un enseignement spécial dans cette école (sise à Paris); la durée de leur séjour serait de trois ans, puis ils retourneraient dans les départements.

Quelle sera la nature de cet enseignement spécial? toute la question est là. Sera-t-il un enseignement secondaire dérivant de celui des lycées? Sera-t-il pratique, professionnel?... C'est ce que nous avons hâte de savoir.

Cette école ayant pour but de former des professeurs primaires possédant un degré d'instruction plus élevé. M. Duruy semble croire que l'ignorance persistante des masses est due à la faiblesse des maîtres; ce serait injuste en général, car les élèves des écoles normales primaires reçoivent une éducation plus que suffisante, et la plupart des maîtres d'école déplacent un grand esprit de zèle.

On se rappelle qu'un programme d'enseignement professionnel émanant de S. Ex. M. le ministre attend la décision du Corps législatif; l'enseignement spécial serait-il de la même nature? Alors ce serait le troisième projet rédigé dans le même but, car M. Rouher, ministre de l'agriculture,